

Rapport Moral et d'activité 2024 des Amis de Saint-Papoul

Bonjour à chacun de vous.
Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs les adjoints,
Mesdames Messieurs les conseillers,
Messieurs les Présidents d'Association,
Chers Amis.

En ce début d'année, j'ai tout d'abord l'honneur de vous présenter les vœux des amis pour cette nouvelle année 2025. Je suis le porte-parole de l'ensemble du Conseil d'administration pour vous souhaiter une excellente année 2025.

Je souhaiterais maintenant vous remercier de votre présence à tous. Certains se sont excusés et ont envoyé des pouvoirs.

Le quorum étant atteint, je déclare donc ouverte la 45ème Assemblée Générale de l'Association.

Comme il vous a été communiqué dans la convocation, l'ordre du jour sera le suivant :

- Le rapport moral et d'activité ;
- Suivi du rapport financier établi par le trésorier.
- Vos questions sur ces rapports seront ensuite les bienvenues.
- Madame la Conseillère Départementale fera une intervention
- Monsieur le Maire fera une intervention

Puis, nous allons renouer avec nos vieilles habitudes, nous terminerons donc cette assemblée autour du verre de l'amitié.

Alors qu'avons-nous fait tout au long de cette année 2024 ? Comme en 2023, et sans doute pour les quelques années à venir, le gros chantier de cette année passée fut celui du projet de la rénovation de la chapelle de la Vierge.

Toutefois, notre association a mené d'autres actions quelquefois avec difficultés, nous allons voir cela.



Comme l'année dernière mon propos sera illustré par la projection de quelques photos qui vous permettront de suivre les travaux et actions effectuées.

Le 7 septembre, nous avons invité Monsieur Claude-Marie Robion, ancien archiviste aux archives départementales de l'Aude, à nous parler de la liturgie du Rosaire. Ce fut aussi l'occasion d'exposer des éléments marquants de notre chapelle du Rosaire qui ne sont pas

exposés. Ainsi les pièces du retable et les statues de Saint Dominique et Bernard encadrant le couronnement de la Vierge ont été montrés. La conférence de Monsieur Robion était très intéressante, les questions nombreuses ont montré l'intérêt de l'assistance. L'assemblée était comme d'accoutumée assez clairsemée. Il faudra sans doute modifier notre approche publicitaire pour attirer un auditoire plus nombreux.

En 2024, peu de chantiers de rénovation ont été menés.

Il faut cependant noter que la chapelle de la Piéta a retrouvé ses grilles remises en état par nos bénévoles.

De même, au cimetière, la tombe des anciens prêtres de Saint-Papoul a été nettoyée, toujours par nos mêmes bénévoles.

Pour terminer l'année, les Amis ont participé avec l'association culturelle et d'animation de Saint-Papoul à l'organisation du troisième salon du livre, les 7 et 8 décembre. Les Amis, pour cette manifestation, n'apportent que leur bonne humeur et bien sûr leurs bras pour la mise en place et le rangement des chaises et tables nécessaires. Ce fut une belle manifestation avec des auteurs enchantés et déjà prêts à revenir l'année prochaine.

L'année dernière je vous avais expliqué la genèse de notre projet de rénovation de la chapelle de la Vierge. Les visites de Monsieur Fiore architecte des monuments historiques et de Monsieur Capron restaurateur, ce qui avait permis l'élaboration de leur rapport permettant la restauration de la chapelle.



Rappelons que le montant de ces études était de 14.255€ pour Mr Fiore et de 3.000€ pour Mr Capron (montants hors taxes).

Afin de pouvoir bénéficier des subventions nationales et départementales, le secrétariat de la Mairie (merci à elles !) a mené les dossiers de subventions, ce qui a permis de financer 50% pour la DRAC et 30% pour le département.

Les Amis de Saint-Papoul ont donc pris en charge les 20% restant soit 3451€. La Mairie s'est chargée pour sa part du montant de la TVA (20% du montant hors taxes).

Il faut noter que pour ce règlement de la pré-étude, il a fallu beaucoup d'énergie à notre secrétariat municipal pour récupérer ces subventions, la facture ayant été payée en début d'année. Tout ceci a pris de nombreux mois, le montant de la participation des Amis n'ayant été connu qu'en octobre !

Dans le rapport de Mr Capron était aussi effectué un diagnostic des éléments sculptés en place dans l'église. Il préconisait des actions urgentes pour se prémunir des attaques des insectes xylophages et aussi des réparations sur les statues de la piéta et de Saint Pierre et Paul. Le conseil d'administration des Amis et la commune avaient décidé d'engager ces actions au plus vite. Le devis pour ces actions urgentes se montait à 5.000€ HT. Aujourd'hui où en sommes-nous ? Nulle part, rien n'a avancé !

Il s'agissait je rappelle d'actions urgentes ! Tout d'abord silence radio du côté de la DRAC, malgré de nombreuses sollicitations, pas de réponse, sinon que c'était de la responsabilité de Mr Hertel conservateur du patrimoine. Et que lui seul pouvait débloquent le dossier. Mais tout cela prend du temps, les mois passent, l'été passe. Enfin, la Mairie arrive à le contacter au téléphone, pour une fois il répond.

Il n'est au courant de rien, après quelque temps, il consent à admettre que la demande était dans sa boîte à lettre électronique.

Bon, sommes-nous au bout de ce dossier ?, mais non, après plusieurs mois de lecture !, le dossier est mal conçu. Les objets à traiter en urgence sont mal décrits, la demande mélange à priori des objets classés et non classés. En liaison avec Mr Capron, un nouveau devis est rédigé qui ne concerne maintenant que la Piéta et les statues de Saint Paul et Pierre, il y en a pour 3500€.

On attends donc la réponse de Mr le conservateur pour ces travaux de conservation.

Mais qu'en est-il du dossier de fond, celui de la restauration de la chapelle de la Vierge ? Lui aussi, il est en panne. Après des relances, et parce que dans les discussions sur les travaux d'urgence, on a aussi posé la question du dossier principal. En octobre, la mairie a reçu une réponse de la DRAC, le dossier est incomplet, il est nécessaire de faire des études complémentaires en particulier en ce qui concerne les structures des enduits et des pierres. Notre architecte nous a proposé deux devis de sociétés à même de réaliser ces études qui ne concernent que le bâti en pierre. Les montants des devis sont de 5.320€ et de 5.740€. Bien entendu cette phase est bloquante et ne permet pas de débloquent le gros du projet.

Nous ne sommes donc pas au bout du chemin, et le temps passant, je pense que le devis initial va lui aussi grossir, les matériaux et les coûts de construction continuant d'augmenter.

A l'automne 2023, les « Amis » ont déployé dans la chapelle de la Vierge, une signalétique d'appel aux dons pour la rénovation. Une bâche représentant la photo de la chapelle dans son état initial a été tendue sur le mur droit, un kakémono expliquant le projet est disposé à l'entrée de la chapelle, et enfin une urne est disponible pour recevoir les dons dans l'accueil de l'abbaye. En janvier 2024, la signalétique a été « rafraichie » pour indiquer les montants concernés.

Une collecte participative a été lancée via « Hello Asso », le Q/R code menant à cette cagnotte a été ajouté à toutes les communications d'appel aux dons. Le trésorier vous fera le compte-rendu des recettes liées à la rénovation de la chapelle.

Des dossiers de collecte de fonds auprès des entreprises ont été envoyés. Le résultat est maigre, nous espérions que les entreprises locales, telles que Terréal par exemple (auprès duquel nous avons reçu des marques positives) n'ont pas répondu pour cause de réorganisation après son rachat. Une banque qui aidait les projets portant sur le patrimoine a fixé son attention sur les projets écologiques.. Sur plus de quinze entreprises consultées, seule une entreprise chaurienne a répondu favorablement.

Ceci s'explique peut-être aussi par l'incertitude politique que connaît notre pays et restreint les entreprises dans leur mécénat. J'entends de plus en plus parler de plans sociaux ou de difficultés économiques.

Ceci étant, compte-tenu de la vitesse à laquelle avance notre dossier de rénovation, nous avons encore quelques temps pour trouver l'argent qui nous manque.

Enfin, un dernier mot, pour remercier la Municipalité de Saint-Papoul. En effet, beaucoup d'actions ne seraient pas possibles sans son autorisation, sans son aide, la subvention annuelle bien sûr, mais sans oublier l'aide matérielle pour les photocopies, pour le coup de main donné

par les employés municipaux. Remerciements aussi au Conseil Départemental de l'Aude et leurs représentants Madame Eliane Brunel et Monsieur Patrick Maugard qui nous aident également dans nos travaux. Merci aussi, à l'équipe d'accueil de l'abbaye qui d'une part nous permet de mettre en vente nos publications, mais aussi de nous aider au quotidien par leur travail, leurs conseils. Merci aux bénévoles du samedi (qui sont aussi membres des Amis !) qui font que notre église-cathédrale est propre, avenante, fleurie et accueillante pour tout le monde, fidèles ou visiteurs.

Enfin, les « Amis » ont vu la disparition de Noël Jamin, le mari de Marie-Thérèse membre de notre conseil d'administration et trésorière adjointe. Mais n'oublions pas que Noël était un photographe talentueux et qu'il a fait profiter les Amis de ses clichés. D'autre part, nous n'avons plus parmi nous Renée Cassan, membre du conseil d'administration. Renée était discrète, active et ses avis étaient toujours très judicieux. Lorsque les discussions au sein du conseil s'enlisaient elle avait toujours la bonne répartie pour dénouer la discussion. C'était surtout une grande Dame qui s'est dévoué toute sa vie pour les autres, et les associations de Saint-Papoul en particulier.

Pour terminer, vous savez sans doute également que notre ami Jean-Louis Camilleri nous a quittés. Membre des Amis, passionné de photographie, il nous a fourni de nombreux clichés qui honorent notre site internet mais aussi les différents bulletins des Amis où il a apporté une large contribution.

Ayons une pensée pour tous les trois.

En bref, merci...

Bulletin

Le Bulletin des Amis est toujours très important, il permet de communiquer avec nos membres qui n'habitent pas Saint-Papoul et qui peuvent ainsi suivre nos activités. C'est aussi, le moyen de parler d'un certain nombre de sujets historiques ou non d'ailleurs, mais qui ont trait à la vie de notre village ou de ses environs. C'est un peu notre vitrine qui se renouvelle chaque année.

Au programme pour 2025 :

- L'arc triomphal et le baldaquin de l'église/cathédrale de Saint-Papoul
- Découverte et reconstitution de l'oiseau géant Gastornis laurenti
- Le Rosaire, de la prière au décor baroque autour du retable de Saint-Papoul
- ...

Parution prévue comme chaque année en avril.

Site Internet

Depuis quelques années, l'association possède son site Internet :

www.lesamisdesaintpapoul.fr.

Site assez fréquenté, la fréquentation reste stable en moyenne près de 500 visiteurs par mois.

Son contenu commence à dater, le conseil d'administration a décidé de le restructurer.

Une nouvelle mouture dans les prochains mois.

Les Projets pour 2025

Comme mentionné précédemment, les actions initiées en 2024 seront poursuivies en 2025,

- La rénovation de la chapelle de la Vierge
- La conservation des statues et sculptures en bois de l'église-cathédrale
- La rénovation du site internet

Conférences :

Le 5 avril prochain, les Amis organisent une après-midi de conférences dédiées à la résistance pendant la guerre 1939/1945.

Deux conférenciers viendront vous présenter leurs travaux :

- Laurent Imart : Les réfugiés juifs de Saint-Papoul pendant la seconde guerre mondiale.
- Maxime Chavigny : Résistants et collaborateurs dans le Lauragais Audois (1930-1945).

J'espère que vous serez nombreux...

Divers :

L'AG est généralement l'occasion de renouveler son adhésion. Je vous rappelle que notre association est une association reconnue d'intérêt général et qu'à ce titre, vous pouvez déduire de vos impôts 66% de votre cotisation. Nous vous fournissons bien sûr un reçu spécifique pour cela.

Et je remercie enfin vivement toute l'équipe du bureau et du conseil d'Administration sans qui tout ce dont nous venons de parler ne serait pas arrivé ! Merci à tous.

De plus, aujourd'hui, 11 janvier, c'est la journée mondiale du »MERCI « cela tombe bien...

Enfin pour terminer, les Amis ont besoin de bras. Renée nous a quitté, deux membres du conseil d'administration ne seront plus là dans quelques semaines. Entre autres le trésorier qu'il va falloir remplacer.

En conclusion : L'activité se maintient, se diversifie. Le nombre de membres est en légère baisse.

Nous sommes soixante-six par rapport à soixante-dix en 2023. Rappelons que notre objectif est d'avoir cent adhérents ou plus, le nombre d'adhérents est important lorsque nous discutons avec des organismes extérieurs, surtout lorsque nous venons frapper à leur porte pour obtenir des fonds !

N'hésitez pas à faire adhérer vos amis, votre famille, la cotisation est libre et donne droit à un reçu fiscal. Ce serait bien si nous pouvions atteindre la centaine d'adhérents !! Le nombre d'adhérents est important pour conforter notre crédibilité vis-à-vis des instances administratives.

Ce rapport est maintenant terminé. Nous allons le porter au vote :

- Contre
- Abstention

Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité.

Je passe la parole à Daniel Cabrol qui va commenter le bilan de trésorerie.

Vote du rapport financier

- Contre
- Abstention

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Candidature au conseil d'administration.

Si tous les membres actuels se représentent, il y a PLUSIEURS sièges à pourvoir au sein du Conseil. Selon nos statuts, notre conseil d'administration peut comporter jusqu'à 15 membres. Y a-t-il des candidatures ?

Vote pour le Conseil d'Administration

- Contre
- Abstention

Le conseil d'administration est élu à l'unanimité.

Y a-t-il des questions ?

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée générale est déclarée clôturée.

La parole est à Monsieur le Maire.